Bescherelle

NOUVELLE ÉDITION

L'orthographe

POUR TOUS

- Toutes les **règles**
- Des **exemples** et des conseils
- Le dico des **mots difficiles**

pour écrire un français ***sans fautes***

Hatier

Bescherelle

L'orthographe
pour tous

Claude Kannas

Hatier

Sous réserve des exceptions légales, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle. Le CFC est le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit.

Avant-propos

À une époque où l'on entend souvent dire que le français s'appauvrit, qu'il n'y a plus d'orthographe ou qu'elle est bien trop compliquée, il nous a semblé nécessaire de bâtir un ouvrage qui redonne tout son sens à l'orthographe du français. Car, malgré ces « exceptions » dont nous sommes – il faut bien l'avouer – très friands, l'orthographe française n'est pas si difficile : on peut observer de grandes régularités dans l'écriture des mots eux-mêmes, de la logique et du bon sens dans les règles d'accord entre les mots.

Un double objectif

- Permettre au lecteur de *comprendre* pour *mémoriser* et s'approprier ainsi les règles, les constantes, les usages du français écrit.
- Offrir une réponse immédiate à une question sur un mot ou un point particulier d'orthographe.

Telles sont les deux lignes directrices qui ont guidé l'organisation de l'ouvrage.

Une organisation en six parties

Le *Bescherelle Orthographe* compte six grandes parties.

- Les cinq premières couvrent l'ensemble des systèmes qui structurent le français écrit.
- La sixième est à la fois un dico des mots difficiles à orthographier et un index des notions et des mots expliqués dans l'ouvrage.

LES CINQ PREMIÈRES PARTIES

- Chacune de ces parties met en relation l'orthographe avec l'un des aspects du français écrit :

– la prononciation et les signes graphiques,
– la ponctuation et les principaux usages typographiques,
– le vocabulaire et la formation des mots,
– la conjugaison et les formes verbales,
– la grammaire et les règles d'accord.

- **Chaque partie** est organisée en chapitres et paragraphes.
- **Chaque chapitre** met en perspective un sujet (*les accents, le genre, l'accord du verbe…*) et se lit comme un ensemble homogène.
- **Les paragraphes numérotés** qui structurent les chapitres couvrent, au fil de l'ouvrage, l'ensemble des notions et des points d'orthographe à connaître pour une bonne maîtrise du français écrit.

LE DICO DES MOTS DIFFICILES

- Cette sixième partie est conçue pour apporter une réponse immédiate à toute question que l'on peut se poser sur l'orthographe de plus de 2 000 mots, pour eux-mêmes (*gène* ou *gêne ?*) ou en situation (*des yeux bleus, des yeux bleu clair ; elle s'est permis de ; ils se sont succédé…*). De nombreux exemples illustrent ces situations d'emploi.
- Un système de renvois aux paragraphes des cinq premières parties permet de passer du cas particulier au cas général.

Un ouvrage complet et accessible à tous

Le *Bescherelle Orthographe* se veut complet, accessible à tous, pratique, ouvert aux nouveaux mots, aux nouveaux usages.

- Toutes les notions grammaticales indispensables à la compréhension d'une règle sont expliquées. Toutes les règles sont accompagnées d'exemples. Lorsque c'est nécessaire, des démonstrations, des commentaires, des conseils complètent les explications.
- Les variantes orthographiques sont proposées chaque fois qu'elles existent dans l'usage ou qu'elles correspondent aux propositions de rectifications orthographiques du Conseil supérieur de la langue française. Elles sont, dans ce cas, introduites par la mention **N. ORTH.**

Nous espérons que l'attention portée à la conception de ce *Bescherelle Orthographe* en fera un outil efficace et actuel, indispensable à tous ceux qui désirent maîtriser le fonctionnement du français écrit.

Claude Kannas

Sommaire

Qu'est-ce que l'orthographe ? page 11
Abréviations et symboles utilisés dans l'ouvrage page 15

Orthographe d'usage

PRONONCIATION ET ORTHOGRAPHE

Les lettres et les sons

1 L'alphabet
2 L'alphabet phonétique
3-6 Les voyelles orales, nasales, les consonnes et semi-consonnes
7-8 Erreurs de prononciation, erreurs d'orthographe

Lettres et groupes de lettres pièges

9-15 Les lettres *c, ch, g, gn, s, ti, x*
16 *-aon, -an, -en* ?
17 *-ein* ou *-aim* ?
18 La lettre *n* devant *m*, *b* et *p*
19 *-andre* ou *-endre* ?
20 *-euil* ou *-ueil* ?
21 *-oin* ou *-ouin* ?
22 Les noms féminins en *-té* ou *-tée* ?
23 Les noms masculins en *-ée*
24 Les noms féminins en *-u*
25 Les adjectifs masculins en *-il* ou *-ile* ?
26 Les mots en *-iller* ou *-illier* ?
27 Les mots en *-oir* ou *-oire* ?
28 Les noms féminins en *-ie*, *-is* ou *-ix* ?
29 Qu'est-ce qu'une lettre muette ?
30 Le *h* muet et le *h* aspiré
31 Le *e* muet
32 Le *m* et le *p* au milieu d'un mot
33 Les consonnes muettes à la fin d'un mot

Lettres simples ou lettres doubles ?

34-38 Les lettres *b, c, d, f* et *g*
39-43 La lettre *l*
44-46 La lettre *m*
47-55 La lettre *n*
56-58 Les lettres *p, r* et *s*
59-61 La lettre *t*

Les accents

62-64 L'accent aigu et l'accent grave
65-66 Avec un accent aigu ou un accent grave ?
67-69 L'accent circonflexe : les emplois
70-75 L'accent circonflexe : les erreurs les plus fréquentes

Les autres signes orthographiques

76-77 La cédille et le tréma
78-79 Lettres et signes diacritiques : le *tilde*, l'*umlaut* et le *l barré*
80-82 L'apostrophe et l'élision
83-88 Le trait d'union

PONCTUATION ET ORTHOGRAPHE

Signes de ponctuation et autres signes

89 Le point
90 Le point d'interrogation
91 Le point d'exclamation
92 Les points de suspension
93 La virgule
94 Le point-virgule
95 Les deux points
96 Les parenthèses
97 Les guillemets
98 Les crochets
99 Le tiret
100 La barre oblique
101 L'astérisque
102 Comment présenter les citations ?
103 Comment couper un mot en fin de ligne ?

Majuscules et minuscules

104-105 La majuscule et la minuscule
106 Les noms d'habitants, de peuples, de religions, de langues
107 Les points cardinaux
108 Les majuscules accentuées

L'écriture des nombres

109-111 Les nombres en toutes lettres
112-114 Les nombres en chiffres arabes et en chiffres romains
115 Comment écrire la date ?
116 Tableau de l'écriture des nombres

Abréviations, sigles et symboles

117-119 Les types d'abréviations
120 Les symboles
121 Tableau des abréviations usuelles

VOCABULAIRE ET ORTHOGRAPHE

Les mots

122-125 Les origines et l'étendue du vocabulaire
126-127 Les mots lexicaux et les mots grammaticaux
128 Les mots simples et les mots composés
129 Les locutions et les expressions

La formation des mots

130-131 La dérivation et la composition
132 Les abréviations et les sigles
133 Les mots-valises
134 Les principaux préfixes : *dé-*, *re-*, *in-*...
135 Les principaux suffixes : *-age*, *-ement*, *-tion*...
136-137 Les principales racines grecques et latines : *agro*, *philo*...
138 Les préfixes numériques : *bi-*, *déci-*, *octo-*...

L'orthographe des mots dérivés : les familles de mots

139-140 L'adjectif et le nom en *-ant* ou *-ent*
141-142 Les dérivés des verbes en *-guer* et *-quer*
143 Les noms en *-(e)ment*
144 Les noms en *-sion* ou *-tion*
145 Les adverbes en *-ment*, *-amment*, *-emment*
146 Les noms dérivés en *-ance* ou *-ence*
147 Les noms dérivés d'adjectifs en *-eux*
148 Les dérivés de noms en *-que* : *-quaire* ou *-caire* ?

149 Les dérivés de noms en *-ce* : *-ciel* ou *-tiel* ?
150 Les dérivés de noms en *-on*

Homonymes et paronymes

151-152 Homonyme, homophone ou homographe ?
153 *a* ou *à* ?
154 *ça, ç'a* ou *çà* ?
155 *ce* ou *se* ?
156 *ces* ou *ses* ?
157 *davantage* ou *d'avantage* ?
158 *la* ou *là* ?
159 *leur* ou *leurs* ?
160 *notre* ou *nôtre* ?
161 *ou* ou *où* ?
162 *parce que* ou *par ce que* ?
163 *pourquoi* ou *pour quoi* ?
164 *quand* ou *quant* ?
165 *quel(s) que, quelle(s) que* ou *quelque(s)* ?
166 *quelle(s)* ou *qu'elle(s)* ?
167 *quoique* ou *quoi que* ?
168 *soi* ou *soit* ?
169 *tout* ou *tous* ?
170 *votre* ou *vôtre* ?
171 Les principaux homonymes lexicaux : *amande* ou *amende*
172 Les principaux paronymes : *conjecture* ou *conjoncture*

Orthographe grammaticale

CONJUGAISON ET ORTHOGRAPHE

Comprendre la conjugaison

173 Radical et terminaisons
174 Verbe régulier ou irrégulier ?
175 Verbes impersonnels et verbes défectifs
176 Les groupes de verbes
177-179 Panorama des terminaisons verbales
180-181 *-er, -ez* ou *-é* : infinitif, impératif ou participe passé ?
182 *-rai* ou *-rais* : futur ou conditionnel présent ?
183 *-ai* ou *-ais* : passé simple ou imparfait ?
184 *-e* ou *-es* à l'impératif ?
185 *-e* ou *-t* au subjonctif ?
186 Avec ou sans *i* : *-yons* ou *-yions*, *-ions* ou *-iions* ?
187 Avec ou sans accent circonflexe : *vint* ou *vînt* ?
188-191 Conjuguer aux temps simples et aux temps composés

Les conjugaisons

192 Tableau-type de conjugaison
193 Table des verbes conjugués
194-195 Les verbes *avoir, être*
196-205 Les verbes réguliers en *-er*
206-207 Les verbes *envoyer* et *aller*
208-209 Les verbes réguliers en *-ir*
210-218 Les verbes irréguliers en *-ir*
219-231 Les verbes en *-oir*
232-258 Les verbes en *-re*

Les notions de base

259 Mot variable ou invariable ?

260-261 Les catégories grammaticales (*nom, adjectif, verbe*...)

262-264 Les principales fonctions (*sujet, complément, attribut*...)

Le genre : masculin et féminin

265-268 Le genre des noms (*personnes, animaux, choses, bateaux*)

269 Les noms à double genre

270 Masculin ou féminin ? Les noms sur lesquels on hésite

271-272 Le genre des noms de villes et de pays

273-280 Le féminin des noms et des adjectifs

281-282 La féminisation des noms de métiers, titres et fonctions

Le nombre : singulier et pluriel

283 Zéro, un ou plusieurs : le singulier et le pluriel

284 Nom comptable ou non comptable ?

285-291 Le pluriel des mots simples

292-295 Le pluriel des mots composés

296-297 Le pluriel des mots latins et étrangers

298-299 Le pluriel des noms propres

300 Les noms de lettres, de notes de musique et les noms accidentels

301 Les sigles et les symboles

302 Singulier ou pluriel après *à, de, en* ?

303 Singulier ou pluriel après *par* ?

304 Singulier ou pluriel après *sans* ?

305 Singulier ou pluriel dans les expressions avec *tout* ?

Les principes généraux de l'accord

306-307 Les mots qui s'accordent

308-310 Les mots qui commandent l'accord : règles générales

L'accord de l'adjectif

311 L'adjectif se rapporte à un seul nom (ou pronom)

312 Il y a plusieurs noms : *une robe et un manteau neuf* ou *neufs* ?

313 Le nom a un complément : *un pot de peinture vert* ou *verte* ?

314 Plusieurs adjectifs se rapportent à un nom au pluriel : *les civilisations grecque et romaine*

315 L'accord de l'adjectif avec *avoir l'air*

316 Les adjectifs dans les expressions : *sans égal, flambant neuf, sans pareil*

317 Adjectifs ou adverbes : *cher, haut, fort*...

318 Adjectifs variables ou invariables : *chic, feu, nu*... ?

319 Les emprunts aux langues étrangères : *sexy, standard*...

320 Les noms employés comme adjectifs : *des papas gâteau*...

321 Les autres mots employés comme adjectifs : *debout, avant*...

322 L'adjectif qualificatif de couleur : *bleu, vert, rouge*...

323 Le nom employé comme adjectif de couleur : *prune, turquoise*...

324 La nuance est précisée : *vert clair, bleu foncé, rouge-orangé*...

325 Il y a plusieurs adjectifs de couleur : *des robes blanches et rouges* ; *des robes blanc et rouge*

L'accord du nom

326 Le nom est attribut : *il est avocat*

327 Le nom est épithète ou apposé : *des dates limites, des produits minceur*

328 Le complément du nom sans article : *des fruits à noyau, à pépins*

L'accord des déterminants et des pronoms

329-330 Les règles générales

331 *aucun*

332 *lequel*

333 *leur* ou *leurs* ?

334 *même* ou *mêmes* ?

335 *nul*

336 *quelques* ou *quelque* ?

337 *tel*

338 *tout*

339 Les déterminants numéraux cardinaux : *un, deux, vingt…*

340 Les adjectifs numéraux ordinaux : *premier, second…*

L'accord du verbe

341-342 Le verbe a un seul sujet

343-344 Le verbe a plusieurs sujets

345-350 Le sujet est le pronom relatif *qui*

351 L'accord avec *une foule de, peu de…*

352 Le sujet est un infinitif ou une phrase

353 Le sujet est le pronom neutre *il*

354 *C'est* ou *ce sont* ? *Ce peut être* ou *ce peuvent être* ?

355 *Vive, qu'importe…* en tête de phrase

L'accord du participe passé : les principes généraux

356-359 Les différentes constructions du verbe (*transitif, intransitif, pronominal*)

360 L'emploi du participe passé

361-362 Participe passé variable ou invariable ?

L'accord du participe passé : les règles

363 Le participe passé employé seul

364 *ci-joint, excepté, ci-inclus…*

365-366 Le participe passé employé avec *être*

367-369 Le participe passé employé avec *avoir* : les règles générales

370 Le participe passé des verbes *coûter, peser, mesurer, vivre…*

371 Le participe passé suivi d'un infinitif : *je l'ai entendu(e) chanter*

372 Le participe passé des verbes pronominaux *s'enfuir, s'apercevoir, se souvenir de…*

373 Le participe passé des verbes *s'habiller, se regarder, se promener, se battre…*

374 Le participe passé des verbes *se succéder, se plaire, se mentir…*

375 Le participe passé des verbes suivis d'un COD : *s'offrir, se donner quelque chose*

376 Les participes passés suivis d'un infinitif : règles générales

377 *fait* et *laissé* + infinitif

378 *eu à* et *donné à* + infinitif

379 *dû, cru, dit, voulu, permis, pu…* suivis ou non d'un infinitif

380 Le participe passé suivi d'un attribut du COD : *les choses que j'ai jugé, pensé utile de…*

381 Le participe passé dans les locutions verbales : *se rendre compte, se porter garant…*

Les mots qui entraînent des difficultés d'accord

382-386 Accord avec les pronoms personnels *en, l', on, nous, vous*

387 Accord avec les pronoms relatifs *qui* et *que*

388-390 Accord avec les pronoms indéfinis *chacun, tout le monde*

391 Accord avec *(l')un des, un de ceux, une de celles...*

392 Accord avec un collectif : *une foule de, une bande de...*

393-394 Accord avec un quantitatif : *peu (de), nombre de, la plupart de...*

395 Accord avec *une dizaine de, un millier de...*

396 Accord avec *la moitié de, un quart de, la majorité de...*

397 Accord avec un pourcentage

398 Accord avec *plus d'un, moins de deux*

399-401 Accord avec des termes coordonnés par *ou, ni, soit*

402 Accord avec des termes reliés par *comme, ainsi que...*

403-404 L'accord avec un titre d'œuvre

405-406 Les mots sur lesquels on hésite : *matin, midi* et *soir* et les noms de jours...

407 Participe présent invariable ou adjectif verbal variable ?

LE DICO DES MOTS DIFFICILES

De A à Z, tous les mots présentant une difficulté d'orthographe ou d'accord et toutes les notions expliquées dans l'ouvrage ..... page 269

Les rectifications de l'orthographe page 315

Qu'est-ce que l'orthographe ?

L'orthographe peut se définir :

– comme la manière correcte d'écrire un mot : le dictionnaire donne l'orthographe des mots, de telle sorte qu'on peut retrouver leur(s) sens ;

– comme l'ensemble des règles et des usages qui régissent la manière d'écrire une langue : enseignants, manuels, grammaires et ouvrages spécialisés ont en charge de transmettre ces règles et ces usages qui permettent de passer de l'oral à l'écrit.

Mais pourquoi et comment ces « manières correctes d'écrire » se sont-elles imposées ? Quelles sont les fonctions de l'orthographe française ? Entre la norme et l'usage, quelles différences ?

Un peu d'histoire

L'histoire de l'orthographe française reflète une double volonté : celle de donner son unité au français, et celle de rendre cette langue, orale et écrite, accessible à tous.

C'est au fil des siècles que l'orthographe que l'on connaît aujourd'hui s'est constituée.

AU MOYEN ÂGE, on parle différents dialectes qui varient d'une région à l'autre. Très peu de gens savent écrire. C'est principalement le rôle des clercs et des scribes.

DU XI^e^ AU XV^e^ SIÈCLE, les clercs, puis les scribes, confrontés à la difficulté de rendre par l'alphabet latin tous les sons de la langue parlée, vont adopter quelques conventions pour tendre vers une certaine homogénéité. C'est alors qu'apparaît la notion d'« *orthographie* ». Le mot est emprunté au grec, *orthos*, qui signifie « droit », et *graphein*, « écrire ».

AU XV^e^ SIÈCLE, la société évolue : le latin et les dialectes reculent, le français central s'impose, les juristes et les administrations ont besoin de plus de stabilité dans l'écriture de leurs textes, donc de fixer des graphies. L'invention de l'imprimerie va accélérer cette tendance.

LE XVI^e SIÈCLE est celui de la reconnaissance du français, de sa primauté par rapport aux parlers régionaux, d'une part, au latin des érudits et de l'administration, d'autre part. L'engouement pour le français est à la fois politique et littéraire. Deux textes en témoignent :

– l'*Ordonnance de Villers-Cotterêts* (1539) impose le français comme langue du droit et de l'administration au détriment du latin ;

– *Défense et Illustration de la langue française* de Joachim du Bellay, paraît dix ans plus tard (1549). Ronsard, du Bellay et le groupe de la Pléiade veulent faire du français, considéré jusqu'alors comme une langue vulgaire, une langue de référence, de littérature et d'enseignement.

LE XVII^e SIÈCLE voit naître les premiers dictionnaires monolingues : ceux de Richelet (1680), de Furetière (1690) et celui de l'Académie française (1694). Fondée en 1635 par le cardinal de Richelieu, l'Académie française avait pour mission de « fixer la langue française, de lui donner des règles, de la rendre pure et compréhensible par tous ».

AU XVIII^e SIÈCLE, siècle des Lumières, les livres et les idées circulent, les premiers véritables journaux apparaissent, les éditions du dictionnaire de l'Académie se succèdent. Le débat sur la façon d'orthographier les mots et les sons est partout présent. Les philosophes et les grammairiens interviennent. Le siècle voit paraître quatre éditions du dictionnaire de l'Académie : certaines lettres inutiles sont supprimées : *autheur* → *auteur*. Voltaire recommande la graphie *ai* au lieu de *oi*, pour noter le son è : *françois* → *français*. Certains l'adoptent, mais ce n'est qu'en 1835 que l'Académie l'enregistrera dans son dictionnaire.

En 1793, la Convention nationale impose l'emploi du français dans la rédaction de tout acte public.

LE XIX^e SIÈCLE est celui de l'enseignement pour tous et celui des grands dictionnaires (Littré, Larousse, Bescherelle). L'orthographe et la grammaire sont diffusées par l'enseignement.

AU XX^e SIÈCLE, le vocabulaire s'enrichit de milliers de mots dans tous les domaines du savoir, la prononciation évolue : on ne fait plus toujours de différence entre *brun* et *brin*, *pâte* et *patte* ; de très nombreux mots étrangers viennent s'intégrer au langage de tous les jours (qu'il s'agisse de sport, de cuisine, de marketing, de publicité, etc.). Ce sont désormais les grands dictionnaires « commerciaux » (Larousse, Robert) qui enregistrent les usages, notent et harmonisent les graphies. Les ouvrages de grammaire et l'enseignement transmettent les normes, les règles et bien sûr les exceptions ou les cas particuliers.

L'Académie française, quant à elle, n'a fait paraître qu'une édition de son dictionnaire, la huitième, en 1935, et la dernière, commencée en 1986, est toujours en cours de rédaction.

Des organismes officiels sont créés sous l'autorité du Premier ministre, dont le Conseil supérieur de la langue française qui, en 1990, fait paraître au *Journal officiel* ses propositions de rectifications orthographiques et ses conseils à ceux qui font les dictionnaires (les lexicographes). L'objectif de ces propositions est double : réduire les incohérences et autres anomalies qui ont subsisté d'une édition à l'autre des dictionnaires et donc faciliter l'enseignement de l'orthographe.

Les grandes fonctions de l'orthographe du français

Telle qu'elle s'est « globalement » stabilisée, l'orthographe du français est plus qu'une simple convention, plus qu'un code.

Elle permet, bien sûr, de passer de l'oral à l'écrit : c'est sa fonction phonographique.

Elle peut rappeler l'origine d'un mot (*temps*, du latin *tempus*) : c'est sa fonction étymologique.

Elle permet d'apporter du sens à l'intérieur de la phrase grâce aux marques de genre et de nombre et aux règles d'accord : *elle mange/elles mangent* (= elles sont plusieurs) ; *Dominique est tombé/Dominique est tombée* (= Dominique est une fille) : c'est sa fonction syntaxique.

Mais elle donne aussi au mot son identité, en particulier quand plusieurs mots se prononcent de la même manière (*ver, vers, vert, verre*) : c'est sa fonction lexicale. Et ce faisant, elle donne au mot son image, celle que l'œil reconnaît et qui lui permet d'attribuer d'emblée un sens au mot. On parle parfois de fonction idéographique.

Grâce à des éléments graphiques constants, l'orthographe permet d'organiser le vocabulaire en réseaux : qu'il s'agisse de familles de mots (*forme, formel, formellement*…) ou de séries de mots (*poirier, pommier, abricotier*…).

Elle est aussi un outil d'intégration des mots nouveaux, en particulier des emprunts aux langues étrangères.

Enfin, elle peut témoigner des usages linguistiques ou sociaux d'une époque (qu'il s'agisse du recours aux sigles ou aux abréviations, par exemple, ou bien des nouvelles règles de féminisation des noms de métiers, titres et fonctions qui témoignent de l'évolution de la place des femmes dans notre société).

La norme et l'usage : une interaction toujours vivante

Lorsque le premier dictionnaire de l'Académie a été créé, il avait pour principale fonction d'établir une norme, de définir le « bon usage ».

La norme dit ce qui est correct. Elle suppose donc qu'il existe des usages interdits ou déviants, qui vont marquer socialement telle ou telle formulation.

Ainsi, on pourra avoir une expression correcte, une expression familière, une expression populaire, une expression argotique ou une expression fautive.

Mais l'usage, au sens large, se définit par un ensemble de pratiques relativement stabilisées à une époque donnée. Aujourd'hui, les dictionnaires donnent la norme mais ils enregistrent aussi l'usage. Ils sont témoins de leur temps.

Ainsi va la langue. Ce qui était familier (*bouquin*, par exemple) est devenu courant, ce qui est considéré comme incorrect (*après que* + subjonctif, *un espèce de…* par exemple) se retrouve dans l'usage parlé ou écrit des auteurs, des journaux, des politiques, et bien sûr des enseignants.

Il y a, on le voit, toujours interaction entre la norme et l'usage, et l'usage peut devenir acceptable, puis accepté, pour, au bout d'un certain temps, être à son tour considéré comme une norme plus « moderne ».

L'ouvrage qui suit se veut respectueux des normes telles qu'elles sont enseignées, tout en étant ouvert aux nouveaux usages.